



**Préfet du Calvados**

## **Élaboration du plan de prévention des risques littoraux (PPRL) Bessin**

### **« Réunion publique de concertation »**

Par arrêté préfectoral du 04 avril 2016, le Préfet du Calvados a prescrit l'élaboration du Plan de prévention des risques littoraux Bessin sur le territoire des communes de Arromanches-les-Bains, d'Asnelles, de Bernières-sur-mer, de Courseulles-sur-mer, de Graye-sur-mer, de Meuvaines, de Saint-Côme-de-Fresné, de Tracy-sur-mer et de Ver-sur-mer.

**Une réunion publique de présentation du projet d'élaboration aura lieu**

**le jeudi 24 mai 2018 à 18h00**

**salle Saint-Exupery (à proximité de la mairie)**

**place de l'Amiral Bird**

**à Ver-sur-mer .**

Rappel :

Les documents d'élaboration du plan de prévention des risques littoraux Bessin, ainsi qu'un registre permettant de déposer d'éventuelles observations, sont mis à disposition du public dans les mairies concernées.

Ces documents d'information et de concertation sont également consultables sur le site internet des services de l'État dans le Calvados à l'adresse suivante : (<http://www.calvados.gouv.fr/projet-de-plan-de-prevention-des-risques-littoraux-a3508.html>)

Les demandes d'information sur le projet sont à adresser à :

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados  
Délégation territoriale du Bessin  
Rue Pierre de Coubertin  
14404 BAYEUX

où à l'adresse [ddtm-pprl-bessin@calvados.gouv.fr](mailto:ddtm-pprl-bessin@calvados.gouv.fr)